



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Accès à la propriété pour les jeunes

Question écrite n° 14897

Texte de la question

M. Thierry Frappé interroge M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur l'accès au logement des concitoyens sur le territoire national, notamment chez les jeunes de moins de 30 ans. L'accès à la propriété est une priorité, souhait si ce n'est une finalité de vie pour une grande majorité de Français. L'augmentation des taux d'intérêts et la crise immobilière actuelle engendrent une chute considérable dans les transactions immobilières dans le pays et bloque l'accès à la propriété des plus jeunes. Lorsque les taux d'intérêt augmentent de 1 %, la capacité d'emprunt baisse de près de 9 % : entre 2021 et 2023, les Français ont vu leur capacité d'emprunt diminuer de 20 %. Il souhaite connaître la stratégie du Gouvernement portant sur l'accès à la propriété chez les jeunes.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Frappé](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (10^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14897

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Ministère attributaire : [Logement](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 février 2024](#), page 766

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)